

23 déc 2008 -11:00

Appartient à [Conseil des ministres du 19 décembre 2008](#)

Lutte contre la pauvreté

Approbation du tableau de bord de suivi et d'observation du Plan fédéral de Lutte contre la pauvreté

Approbation du tableau de bord de suivi et d'observation du Plan fédéral de Lutte contre la pauvreté

Sur proposition de M. Jean-Marc Delizee, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, et de Mme Marie Arena, ministre de l'Intégration sociale, le Conseil des ministres a approuvé le tableau de bord de suivi et d'observation du Plan fédéral de Lutte contre la pauvreté.

Ce tableau de bord trimestriel reflète la première évaluation de l'état d'avancement de l'exécution des 59 mesures contenues dans le Plan fédéral de Lutte contre la pauvreté, approuvé [le 4 juillet 2008](#). Les différents ministres compétents furent chargés de transmettre l'état d'avancement relatif à l'exécution des mesures qui relèvent de leur domaine de compétences. Un tableau a ensuite été soumis à un groupe de travail composé de toutes les cellules stratégiques des ministres concernés.

Le Plan fédéral développe des moyens concrets pour permettre à chacune et à chacun de vivre dignement et entend assurer la sécurité d'existence. Les questions liées à l'accès à l'emploi, au droit à la santé, au droit à pouvoir disposer d'un logement correct, à l'accès à l'énergie ainsi qu'aux services publics sont au coeur du Plan de Lutte contre la pauvreté.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe